

PROCÉDURE RESTREINTE NEGOCIÉE (ENCADRÉE) – PHASE APPEL À CANDIDATURES  
**PRESTATIONS DE CONTROLE EXTERIEUR TOPOGRAPHIQUE DES TRAVAUX DE REFECTION SUR  
CHAUSSEES AERONAUTIQUES**

Entité adjudicatrice : **AEROPORT DE BALE-MULHOUSE** - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS  
Cedex – Email : [sma@euroairport.com](mailto:sma@euroairport.com) - [www.euroairport.com](http://www.euroairport.com)

Type de marché : Marché de services

Lieu d'exécution : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

**Description des prestations** : Missions de prestations de contrôle extérieur topographiques à effectuer sur le patrimoine des infrastructures de chaussées souples et rigides dans le cadre des opérations de réfections partielles de la piste 15/33 (rigide) et du Taxiway BRAVO (souple).

Concernant les prestations de contrôle extérieur, la mission consiste à réaliser le suivi des travaux de réfection des chaussées rigides de la piste 15/33 (surface de chaussée de l'ordre de 50000m<sup>2</sup>) et des travaux de réfection de la chaussée en enrobés du taxiway BRAVO (surface de chaussée de l'ordre de 80000 m<sup>2</sup>). Ces travaux seront réalisés en postes durant une période de l'ordre de 6 semaines.

Les documents du marché mis à disposition sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

**Information sur les lots** : Le marché est divisé en 2 lots comme suit :

- Lot 1 : Réfection de la Piste 15/33 – chaussée rigide
- Lot 2 : Réfection partielle du Taxiway Bravo de Fox au seuil 15 – chaussée souple

Les candidats peuvent postuler pour un ou plusieurs lots. Ils doivent répondre à la totalité du ou des lots choisis.

**Critères d'attribution** : Chaque marché sera attribué à l'offre la plus avantageuse sur la base des critères énoncés dans le règlement de la consultation (RC).

**Durée du marché** : 24 mois. Démarrage prévisionnel : 03/2025.

**Variantes autorisées** : Non

**Options** : Oui. Pendant son exécution, le marché pourra être modifié selon les modalités précisées dans la documentation du marché

**CONDITIONS DE PARTICIPATION** : Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues dans la lettre de candidature citée ci-dessous.

**A. Contenu des dossiers de candidature** : Fournir une **lettre de candidature et son annexe signée** (DC1 + attestation sur l'honneur acceptées), unique en cas de groupement, et **une déclaration du candidat** (DC2 acceptée) par membre du groupement, **dûment complétées**, précisant les capacités financières, économiques, techniques et professionnelles du candidat. Ces documents spécifiques à l'Aéroport sont téléchargeables à l'adresse suivante : <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/documentation.html>

**B. Justifications à produire par le prestataire** : Se référer aux modalités et conditions fixées à l'adresse suivante : <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/dossier-de-candidature.html>

En cas de recours à la sous-traitance, le candidat produit les documents et informations demandés dans la déclaration du candidat.

Autres renseignements/justification à fournir :

- Moyens matériels et humains. Pour les prestations de contrôle extérieur topographique, le candidat doit être en capacité de mobiliser des équipes pour 3 postes de travaux pour chaque lot.
- Références d'opérations de contrôle extérieur sur des travaux d'infrastructures linéaires (aéroport ou autoroute) de moins de 5 ans.

**Sélection des candidats** : Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

**Cautionnement et garanties demandées** : Aucun.

**Modalités essentielles de financement et de paiement** : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Produits et Services édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement** : Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement, de candidat unique, ou de sous-traitant.

En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Aéroport est le groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il serait contraint d'assurer sa transformation pour se conformer à ce souhait sous peine d'élimination de son offre.

**Conditions liées au marché** : La prestation est réservée à une profession déterminée : Oui géomètre-expert

Références des dispositions réglementaires ou administratives applicables : Loi française n°46-942 du 7 mai 1946 modifiée. Le candidat français doit être inscrit à l'ordre français des géomètres experts Le titulaire du marché devra être en possession de l'agrément pour les travaux cadastraux d'Alsace-Moselle (arrêté du 20 mai 1950 relatif à l'agrément des géomètres privés pour l'exécution des travaux cadastraux en Alsace-Lorraine).

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché : Oui

**Type de procédure** : Procédure négociée restreinte (encadrée) définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

La procédure restreinte se décompose en deux phases :

- la première phase est consacrée à la sélection des candidatures, suite à la publication d'un avis de marché ; il est demandé aux entreprises intéressées de se porter candidates en remettant un dossier de candidature (phase en cours) ;
- la seconde phase ne concerne que les entreprises sélectionnées qui sont les seules habilitées à soumettre une offre.

**Dates et heure limites de réception des dossiers de candidature : 13/05/2024 avant 13h00.**

**Modalité de dépôt des dossiers de candidature :** Les dossiers de candidature sont déposés uniquement par voie électronique dans un seul dossier sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>. Toute autre forme de transmission est interdite. Chaque pièce doit faire l'objet d'un fichier distinct et est classée par ordre logique de présentation, sans sous-répertoires. Le nom des fichiers doit comporter au maximum 20 caractères. La signature électronique n'est pas obligatoire.

Le candidat supporte les risques et aléas liés au transfert des fichiers électroniques, quels qu'ils soient. L'horodatage du dépôt est réalisé au moment où le dernier octet constitutif de la réponse est réceptionné par le profil d'acheteur. Il est ainsi conseillé de débiter le transfert suffisamment longtemps avant l'heure limite de dépôt et de prendre en compte le volume à transmettre ainsi que le débit de la connexion Internet. Les dossiers dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites visées ci-dessus ne sont pas recevables.

**Date prévisionnelle d'envoi du dossier de consultation aux candidats retenus : 08/07/2024**

**Langues :** Les candidatures et offres peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français. Les entreprises doivent spécifier par écrit lors de la remise des candidatures si elles souhaitent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites en allemand (seule la version française faisant foi)

**Délai minimal de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de remise des offres.

**Modalités d'ouverture des plis :** Séance non publique

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service aire de mouvement – M. Thomas MARCOT – Tél : 03 89 90 27 38 - E-mail : [TMarcot@euroairport.com](mailto:TMarcot@euroairport.com)

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG – Tel : +33 3 88 21 23 23 – Email: [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

**Date d'envoi de l'avis : 19/04/2024**